

EPA357_A0

Fiche signalétique
INTERPLUS 356 PART B



Bon de
commande: Bon de
commande

Numéro de référence ventes en bloc: EPA357
Date de révision de la fiche
signalétique: 01/15/2019
Numéro de fiche signalétique: A0-1

1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit INTERPLUS 356 PART B
Numéro de référence ventes en bloc EPA357

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Peintures et revêtements

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC
Manufacturer:
Akzo Nobel Coatings
International Paint
6001 Antoine Drive
Houston, Texas 77091

National Supplier:
Akzo Nobel Coatings Ltd.
110 Woodbine Downs Blvd.
Unit #4 Etobicoke, Ontario
Canada M9W 5S6
+1 (800) 618-1010

Secours

CHEMTREC (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Service clientèle
International Paint LLC (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 5;H313 Peut être nocif par contact cutané.
peau Irrit. 2;H315 Provoque une irritation cutanée.
yeux Dam. 1;H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H313 Peut être dangereux en cas de contact avec la peau.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P235 Tenir au frais.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un risque au sens du Règlement sur les produits contrôlés.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification SGH	Notes
Xylène (isomères o, m, p) Numéro CAS: 0001330-20-7	10 - 30	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312 peau Irrit. 2;H315	[1][2]
Alcool n-butylque Numéro CAS: 0000071-36-3	7 - 13	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H302 STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 yeux Dam. 1;H318 STOT SE 3;H336	[1][2]
2,4,6-tri(diméthylaminométhyl)phénol Numéro CAS: 0000090-72-2	1 - 5	Acute Tox. 4;H302 yeux Irrit. 2;H319 peau Irrit. 2;H315	[1]

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.

	Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.
Peau	Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Toutes ces substances ont un point d'éclair très bas. L'eau pulvérisée lors d'un incendie peut s'avérer inefficace.

ATTENTION: Pour des mélanges contenant

Incendie mineur

Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse.

Ne pas employer de jet d'eau.

Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ni marcher dans les matériaux renversés. Fermer toutes les sources d'inflammation. Pas de fusées éclairantes, de fumer ou de flammes dans la zone à risque. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Portez une protection appropriée de la peau et des yeux, comme indiqué à la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si non disponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.

Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Éloigner les curieux et le personnel non-autoris.

Demeurer en amont du vent.

Éviter les dépressions de terrain.

Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Liquide et vapeur combustibles.

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).

Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Matières incompatibles: Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition			
N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butyle	OSHA	100 ppm TWA; 300 mg/m ³ TWA
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0000090-72-2	2,4,6-tri(diméthylaminométhyl)phénol	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	Aucune limite établie
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m ³ TWA 150 ppm STEL; 655 mg/m ³ STEL
		ACGIH	100 ppm TWA 150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune limite établie
		ACGIH BEI	1.5 g/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: Methylhippuric acids

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de brume est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Éviter le contact visuel. Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquide, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection supérieur: lunettes anti-éclaboussures.

Peau

Lors de la manipulation de produits chimiques, portez en permanence des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. En cas d'électricité statique, portez des vêtements et des chaussures de protection antistatiques. Tout équipement ou mesure de protection individuelle supplémentaire doit être sélectionné en fonction de l'évaluation des risques de la tâche exécutée et doit être approuvé par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Contrôles d'ingénierie

Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate.

Autres pratiques de travail Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Coloré Liquide
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Aucune limite établie
Point de fusion / point de congélation	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	137 (°C) 279 (°F)
Point d'éclair	28 (°C) 82 (°F)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion:: 1 Limite supérieure d'explosivité: Aucune limite établie
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Densité	0.98
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Aucune limite établie Non mesuré
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Voie d'entrée	Estimation de la toxicité aiguë (produit)
Oral	NA mg/kg
Dermique	4,996 mg/kg

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Orale DL50,	DL50 Dermale,	Inhalation	Inhalation
------------	-------------	---------------	------------	------------

EPA357_A0

	mg/kg	mg/kg	Vapeur CL50, mg/l/4h	poussières / brouillard CL50, mg/l/4h
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	4,299.00, Rat - Catégorie: 5	1,548.00, Lapin - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible	20.00, Rat - Catégorie: NA
Alcool n-butylque - (71-36-3)	2,292.00, Rat - Catégorie: 5	3,430.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
2,4,6-tri(diméthylaminométhyl)phénol - (90-72-2)	2,169.00, Rat - Catégorie: 4	1,280.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylque	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000090-72-2	2,4,6-tri(diméthylaminométhyl)phénol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;

Voies d'exposition probables: Yeux, ingestion, contact cutané, inhalation.

Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme.

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

Effets immédiats sur la santé

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aiguë (orale)	Non classés	Non applicable
Toxicité aiguë (dermale)	5	Peut être nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classés	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classés	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	Non classés	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classés	Non applicable

Effets chroniques potentiels sur la santé.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classés	Non applicable
Cancérogénicité	Non classés	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classés	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classés	Non applicable

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	3.30, Oncorhynchus mykiss	8.50, Palaemonetes pugio	100.00 (72 hr), Chlorococcales
Alcool n-butylique - (71-36-3)	1,376.00, Pimephales promelas	1,328.00, Daphnia magna	500.00 (96 hr), Scenedesmus subspicatus
2,4,6-tri(diméthylaminométhyl)phénol - (90-72-2)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU UN 1263
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies PEINTURE
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TMD (transport terrestre national)
 Désignation exacte pour l'expédition PEINTURE

Classe de danger 3 - Liquide
 combustible et inflammable

Numéro UN / NA : UN 1263
 Groupe d'emballage III

CERCLA/DOT 41 gal. / 338 lb
 Quantité à déclarer

IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte pour l'expédition
 IMDG PEINTURE

Classe de danger 3 - Liquide
 combustible et inflammable
 Sous-classe Sans objet

Groupe d'emballage
 IMDG III

Code de référence
 système 2

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations sur les réglementations
--

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

16. Autres informations

Date de révision de la 01/15/2019
fiche signalétique

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fin de la FISPQ